

Commentaires concernant la communication de Edmond Malinvaud : Le service public de la statistique en occident : le point actuel¹



Carlo MALAGUERRA

Ancien directeur général de l'Office fédéral suisse de statistique

C'est sur les bancs d'une petite salle de cours de l'Université de Fribourg (Suisse), vers la fin des années 1960, que j'entendis pour la première fois le nom d'Edmond Malinvaud. Je suivais le cours d'économétrie, nouvellement introduit dans le programme d'études du Professeur Pietro Balestra : il nous avait vivement conseillé la lecture d'un livre qui venait de paraître (1964) aux éditions Dunod, rédigé justement par le Professeur Malinvaud : « Méthodes statistiques de l'Econométrie ». Nous étions tous à la fois soulagés et étonnés de pouvoir consulter un ouvrage en langue française, étant donné que la quasi-totalité de la bibliographie relative à l'économétrie n'était disponible qu'en langue anglaise.

Une bonne douzaine d'années plus tard, j'eus le privilège de faire la connaissance de Monsieur Malinvaud à Genève, au Palais des Nations, dans le cadre de la Conférence des Statisticiens Européens. Je me rappelle très bien cette première rencontre, qui se déroula dans une ambiance que j'avais perçue comme glaciale et qui m'avait ôté toute capacité de m'exprimer correctement en sa présence. J'avais devant moi non seulement l'auteur du livre de mes jeunes années d'étudiant mais aussi une personnalité susceptible de figurer sur les listes de nominations au Prix Nobel et, surtout, le grand patron de l'INSEE, une institution prestigieuse et à la pointe de la science et de la technique statistique publique en Europe et dans le monde. Monsieur Malinvaud rayonnait d'une autorité scientifique et professionnelle incontestée. Il aura fallu plusieurs rencontres à Paris (au Ministère des Finances, pour la présentation de la Banque de Données Macro-économiques BDM), à Neuchâtel (dans le cadre du congrès annuel de la Société Suisse d'Economie et de Statistique – référence 1), à Ascona (lors du colloque consacré au bicentenaire de la naissance de Stefano Franscini – référence 2) et à Paris (lors de la célébration des 50 ans de la Conférence des Statisticiens Européens - référence 3) pour que je découvre - à côté de sa rigueur scientifique et de son engagement sans concession pour la chose publique - la profonde humanité, la générosité et la modestie de Monsieur Malinvaud. J'éprouve pour lui un grand respect et une profonde gratitude.

La statistique et l'État

L'article qu'il me revient de commenter reflète bien les multiples facettes de la personnalité de l'auteur : rigueur de l'approche, capacité de synthèse, clarté des propos, élégance de l'expression,

1. Journal de la Société statistique de Paris, tome 129, n. 4 (1988), p. 227-243 ; reproduit dans le présent numéro.

recherche de l'essentiel. Cet article a été rédigé et présenté juste une année avant la chute du mur de Berlin. D'un point de vue historique, la date de rédaction de la contribution est très intéressante, car elle nous remet en mémoire la situation de la statistique européenne à la veille du grand changement. Deux systèmes et deux conceptions de la statistique publique, fort différents sinon opposés, coexistaient alors : à l'Est, la statistique officielle destinée avant tout au cercle restreint des organes dirigeants de l'État et, à l'Ouest, la statistique publique comme une information accessible à tous les citoyens, c'est-à-dire comme un des piliers essentiels de l'État démocratique. On connaît le vieil adage suivant lequel détenir l'information c'est détenir le pouvoir. La statistique publique est incontestablement un instrument de pouvoir, mais à l'Est elle était un instrument du pouvoir. Entre Est et Ouest, on avait trouvé bon gré mal gré un *modus vivendi*, en ce sens que l'on reconnaissait les différences de conception des deux systèmes sans pour autant mettre en discussion leurs principes de base respectifs.

Dans le titre de la communication déjà, Monsieur Malinvaud postule l'existence de ces deux mondes : il s'agit uniquement de la situation de la statistique publique dans les pays occidentaux, ce qui laisse supposer qu'une autre communication serait nécessaire pour exposer la situation de la statistique d'État dans les pays de l'Est.

Ce qui frappe également dans ce titre, c'est que Monsieur Malinvaud parle du « service public de la statistique ». Cette expression non seulement caractérise la conception de base de la statistique en Occident, mais emploie de façon pionnière le terme de statistique publique. Je rappelle que, jusqu'au début des années 1990, on n'utilisait pratiquement que le terme de « statistique officielle » pour désigner les services statistiques de l'État. C'est un des apports de la réflexion sur les « Principes fondamentaux de la statistique officielle² » que d'avoir suscité un changement de terminologie : en fait, l'État produit de la « statistique publique³ » - au même titre qu'il s'engage pour l'école publique ou les transports publics. Cela constitue bien plus qu'un simple changement d'étiquette : cette nouvelle appellation de la statistique devrait conduire à une nouvelle interprétation de l'activité statistique de l'État. Monsieur Malinvaud avait vu juste : ne serait-il pas temps de suivre son message ?

Un bilan plutôt positif

Le bilan que tire Monsieur Malinvaud de l'analyse de la situation à la fin des années 1980 en matière de statistique publique en Occident, en partant de l'exemple de la statistique française, est plutôt positif. La plupart des pays ont consenti des investissements considérables en matière de production statistique et la quantité d'informations disponibles s'est sensiblement accrue durant les dernières décennies. Des statistiques « entièrement nouvelles » sont apparues, des « statistiques anciennes » ont été enrichies et améliorées, et la diffusion de l'information a été considérablement développée. Toutefois, d'après Monsieur Malinvaud, nombre de problèmes perduraient : la qualité et la précision de l'information sont souvent insatisfaisantes, les difficultés de répondre aux demandes d'information spécifiques des utilisateurs sont évidentes et la charge pesant sur les répondants - malgré l'utilisation de nouvelles techniques de sondage - s'est accrue. Les statisticiens publics n'étaient pourtant pas restés à la traîne : ils avaient su tirer profit de l'utilisation des techniques modernes du traitement électronique de l'information et avaient lancé un vaste programme pour l'utilisation des sources administratives à des fins statistiques. Les statisticiens avaient aussi régulièrement plaidé, notamment dans la phase de l'élaboration des plans pluriannuels de la statistique, pour une meilleure assise budgétaire

-
2. Ces principes ont été élaborés par la Conférence des Statisticiens Européens en 1991 à la demande des pays en transition de l'Europe Centrale et Orientale, suite à la chute du Mur de Berlin. Puis ils ont été adoptés par la Conférence des ministres de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe en avril 1992. Deux années plus tard, ils ont été adoptés au niveau mondial par la Commission de Statistique des Nations Unies.
 3. Une difficulté de vocabulaire réside toutefois dans l'impossibilité de traduire correctement en anglais l'expression « statistique publique ». De ce fait, la résolution des Nations unies fait référence aux « official statistics » traduit dans la version française par « statistique officielle ».

– non sans succès. Monsieur Malinvaud relève, entre autres, trois défis que le statisticien sera appelé à affronter à l'avenir. Il s'agit tout d'abord du renforcement de la protection des données personnelles, puis de l'exploitation des fichiers administratifs à des fins statistiques et enfin de l'approfondissement de l'utilisation des nouvelles technologies du traitement de l'information. Le public, constate l'auteur, est de plus en plus sensibilisé au stockage de données personnelles dans les divers fichiers administratifs, tout spécialement à cause de l'utilisation généralisée des nouvelles technologies pour le traitement des informations. Il est nécessaire que le statisticien consacre toute l'attention requise à ce problème, d'autant que la statistique publique devra exploiter de façon systématique tous les fichiers administratifs susceptibles de livrer une information valable pour le système statistique. L'auteur met toutefois en garde ceux qui auraient des attentes excessives vis-à-vis de l'exploitation de ces fichiers et ceci pour de nombreuses raisons.

Se garder des espoirs démesurés

Aujourd'hui, à presque 30 ans de distance, les remarques de Monsieur Malinvaud apparaissent prémonitoires. Elles revêtent encore et toujours une actualité indiscutable. Certes, bien des progrès ont été réalisés durant ce laps de temps, mais la sensibilité du public envers tout ce qui est donnée personnelle reste exacerbée. Ainsi, pour ce qui est des informations contenues dans les fichiers administratifs, le statisticien a dû souvent déchanter. Peut-on voir une analogie entre ce thème soulevé par Monsieur Malinvaud en 1988 et le problème actuel des BigData ? Seul le futur nous le dira. A juste titre, la communauté des statisticiens, qui se préoccupe depuis peu de ce phénomène, s'est mobilisée pour pouvoir faire face aux conséquences de l'accumulation vertigineuse de données, structurées ou non, sur les supports informatiques les plus variés et concernant à peu près tous les domaines de l'activité humaine. Sans nul doute, cette nouvelle dimension tant quantitative que qualitative des informations disponibles dépasse largement la problématique de l'utilisation des registres administratifs à des buts statistiques. Il n'y a qu'à relever les défis technologiques, informatiques, de modélisation statistique et mathématique nouveaux qui se présentent au statisticien lorsqu'il veut exploiter les BigData. Mais, conceptuellement, il existe des ressemblances entre les deux grandes catégories de données, c'est-à-dire les données des fichiers administratifs et les BigData : comment relier les « nouvelles données » avec les informations existantes (par exemple les données d'enquête), comment définir la qualité des résultats statistiques, quelles métadonnées sont disponibles, quel niveau de qualité des agrégats peut être accepté, quels problèmes de cohérence se posent avec les nomenclatures, définitions ou classifications existantes, quelle place donner à la protection des données personnelles, etc. Mais il existe aussi des différences liées à la propriété de ces données de masse ; celles-ci sont le plus souvent la propriété d'entreprises multinationales comme Google ou d'exploitants de réseaux de téléphonie et dans ces conditions il est très difficile pour les statisticiens publics de veiller à la qualité des données. Comme dans le cas de l'exploitation à des fins statistiques des registres administratifs, Monsieur Malinvaud estimerait probablement aujourd'hui que l'utilisation des BigData pour la statistique publique ne devrait pas susciter des espoirs démesurés de la part du statisticien.

Quant à l'informatique, son utilisation à la fin des années 1980 et au début des années 1990 était, si l'on peut dire, encore largement limitée à la production de l'information statistique. Pourtant, Monsieur Malinvaud évoque déjà la possibilité d'utiliser ces nouveaux moyens pour le stockage et la diffusion de l'information statistique en évoquant les banques de données, dont l'essor depuis cette date n'a cessé de modeler les systèmes de la statistique publique dans les différents pays.

Un chaînon de l'histoire de la statistique publique

S'agissant des organismes internationaux actifs en matière de statistique publique, notamment ceux appartenant à la famille des Nations-Unies, dont le rôle est essentiel en matière de définitions, de nomenclatures, de classifications etc., Monsieur Malinvaud exprime ouvertement la préoccupation que « la situation des services statistiques des Nations-Unies est assez déplorable pour que l'on puisse avoir de sérieuses craintes sur la pérennité de ce rôle ». Vingt-huit ans plus tard, même si la dotation en moyens financiers et en personnels de la Division de la statistique des Nations-Unies est restée précaire, les craintes de l'auteur ne se sont heureusement pas avérées. J'aurais bien aimé connaître l'opinion de Monsieur Malinvaud sur le rôle d'Eurostat pour la statistique européenne et, pourquoi pas, mondiale. Mais aucune mention n'est faite à ce sujet dans la publication.

En conclusion, la communication de Monsieur Malinvaud est une source d'information très riche pour tous ceux qui s'intéressent au développement dans le temps de la statistique publique. Elle représente un chaînon de l'histoire ô combien captivante de la mission confiée à la statistique publique dans nos pays. Cet apport fait le point sur une période où l'Europe était partagée en deux blocs, chacun avec ses idéologies, ses principes et ses prérogatives. Grâce aux organes des Nations-Unies et tout spécialement de la Conférence des Statisticiens Européens, le dialogue entre statisticiens des deux bords ne s'est jamais interrompu, ce qui a facilité, du moins en partie, le processus des grandes réformes – la transition – dans les pays d'Europe Centrale et Orientale à partir de 1990.

Monsieur Malinvaud aura profondément marqué les destinées de la statistique publique en Europe et dans le monde : il restera un modèle de rigueur scientifique et l'incarnation même d'un grand serviteur de l'État.

Références

Edmond Malinvaud : Statistiques, analyse économique et économétrique pour la connaissance de l'emploi, in *Revue suisse d'économie et de statistique*, 1994-III, p. 251-265

Edmond Malinvaud : Evolution of Economic and Social Statistics over two Centuries, in *Conference on Statistical Science Honoring the Bicentennial of Stefano Franscini's Birth*. Ed by C. Malaguerra, S. Morgenthaler and E. Ronchetti, Birkhäuser Verlag, Basel-Boston-Berlin, 1997, p. 49-62

Edmond Malinvaud : The development and Achievements of the Conference of European Statisticians up to 1990s – The Point of View of Western Countries, in *50 Years of European Statisticians*. Ed. By Carlo Malaguerra, United Nations, Geneva, 2003, p. 41-51